

Aspects démographiques du système de retraite par répartition.

Mr Bensaber Ahmed

Mr Iles Abderahmane

Introduction.

La question des retraites, abordée sous différents angles dans le présent rapport, pose le problème de l'équilibre futur de la Caisse Nationale des Retraites (CNR). Celui-ci dépend de plusieurs facteurs de plus ou moins grande importance. Parmi ces facteurs, on peut citer :

- Pour ce qui est des ressources :

- la base cotisante, représentée par le nombre d'actifs occupés payant une cotisation à la Caisse des Retraites ;
- la cotisation moyenne versée par chaque actif tout au long de sa vie active ;

Les ressources peuvent être représentées par la formule : $C * N_c$

- Pour ce qui est des emplois :

- le nombre de retraités ouvrant droit à pension de retraite ;
- le montant moyen de la pension de retraite.

Les emplois peuvent être représentés par la formule : $P * N_p$

L'équilibre est alors défini par l'égalité entre les ressources et les emplois, soit :

$$C * N_c = P * N_p$$

En laissant de côté la question de la détermination de la cotisation et de la pension moyennes qui sont des variables économiques dont l'évolution est fortement dépendante de l'évolution d'autres paramètres à contenu économique, on peut postuler que l'équilibre de la CNR sur le long terme sera tributaire du comportement des variables démographiques résumées par le ratio : nombre d'actifs pour un retraité. Il s'agit dans le présent article d'examiner l'évolution passée des variables démographiques et de fournir un aperçu de leur évolution future à partir des projections de l'Office National des Statistiques¹. Les perspectives d'évolution de la population totale, de la population active et de leurs structures par âges sont alternativement sources d'inquiétude ou d'optimisme :

- Source d'inquiétude en ce qu'elles suscitent des craintes pour le financement des retraites et des effets négatifs sur le dynamisme de l'économie,
- Source d'optimisme en ce qu'elles suscitent l'espoir d'une forte amélioration des perspectives d'emploi.

Dans ce travail on se propose d'examiner les changements passés et à venir dans le domaine démographique et leurs incidences sur le système des retraites.

1. Les changements passés du régime démographique.

Jusqu'à un passé récent, la croissance démographique a été forte sous l'effet d'une natalité très élevée et d'une mortalité en baisse depuis une soixantaine d'années.

L'accroissement naturel de la population a été très important : ainsi de 1966 à 1998, l'effectif de la population résidente a été multiplié par 2,5, passant de 12 millions d'habitants à plus de 29 millions²

¹ Projections de populations à l'horizon 2030, Série S : Statistiques Sociales, n° 106, Décembre 2004.

² Il s'agit de la période couverte par le 1^{er} recensement et le dernier en date.

Depuis 1966, l'effectif de la population active a augmenté de façon moins importante que la population totale grâce à la scolarisation accrue des filles et des garçons. En revanche, l'âge moyen de la population active a connu une élévation sous l'effet de deux facteurs :

1°/ - l'allongement conséquent de la durée de vie moyenne en liaison avec les progrès de la santé et des conditions de vie des populations en général ;

2°/ - le recul de l'âge d'entrée dans la vie active du fait de la généralisation de la scolarisation et de sa prolongation jusqu'à des âges relativement avancés (16 ans pour la scolarité obligatoire).

A partir de 1970 commence la baisse de la natalité. À cette date la baisse de la mortalité entamée quelques décennies auparavant s'est accélérée.

La croissance démographique, résultat de la différence entre natalité et mortalité va se maintenir à un niveau excédant les 3% par an durant deux décennies environ, provoquant un doublement de l'effectif de la population totale. La baisse continue de la mortalité entraînera une augmentation de la durée moyenne de vie, et par la même une augmentation de la durée de vie active. Un plus grand nombre de personnes atteignent des âges élevés, mais la longévité au sens de durée maximale de la vie humaine croît peu.

1.1 - Conséquences de ces changements : le vieillissement de la population.

Le vieillissement de la population résulte :

1°/ - de la baisse continue de la fécondité : c'est le vieillissement par le bas de la pyramide des âges (base rétrécie).

2°/ - de la baisse de la mortalité aux âges élevés : c'est le vieillissement par le haut de la pyramide des âges (sommet élargi).

La baisse de la mortalité infantile aura le même effet qu'une hausse de la fécondité, autrement dit, elle constituera un frein au vieillissement.

1.2 - Conséquences du vieillissement :

Ce vieillissement aura des conséquences économiques se traduisant par :

1°/ - Un accroissement de la charge économique des actifs (taux de dépendance).

2°/ - Un vieillissement de la population d'âge actif.

1.3 - Quelques indicateurs usuels du vieillissement :

1/ - Rapport entre actifs et inactifs de 60 ans et plus.

Cet indicateur fournit une première approche du ratio "cotisants / retraités", lequel est déterminant au niveau de la problématique de financement des régimes de retraite.

2/ - Ratio population en emploi / population hors emploi, c'est-à-dire :
(Actif – Chômeurs) / (Inactifs de tous âges + chômeurs).

Ce ratio est utilisé pour apprécier plus largement les conditions d'équilibre financier du système de protection sociale.

1.4 - Rapport de dépendance économique :

$$R.D = \frac{(0 - 14 \text{ ans révolus}) + (65 \text{ ans et +})}{(15 - 64 \text{ ans révolus})}$$

Ce rapport mesure le nombre de personnes à charge pour un adulte. Il est un indicateur usuel de vieillissement de la population d'âge actif.

1.5 – Quelques indicateurs de la transition démographique

Tableau 1 : Évolution de quelques indicateurs démographiques de 1966 à 2004

Indicateurs \ Date	1966	2004
Taux brut de natalité (‰)	48,5	20,67
Taux brut de mortalité (‰)	15	4,36
Taux d'accroissement (%)	33,5	16,31
Taux de mortalité infantile (‰)	120	30,40
Espérance de vie à la naissance	51	74,8
Espérance de vie à 60 ans	14	21,4
Âge moyen au mariage	19	30,5
Nombre moyen d'enfant / femme	8,4	2,5

Source : O.N.S + Ministère de la Santé.

Tableau 2 : Répartition de la population résidente par grands groupes d'âges

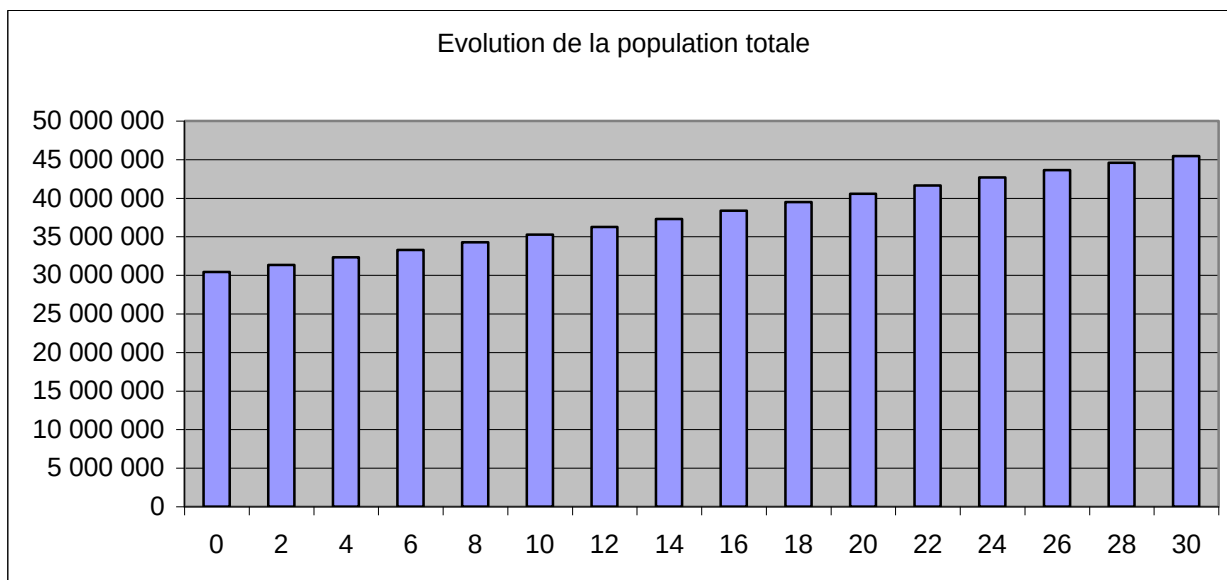
Dates \ Groupes d'âges	0–19 ans (%)	20–59 ans (%)	60 et + (%)	TOTAL (%)
1966	56,3	37,1	6,6	100,0
1977	57,6	36,3	6,1	100,0
1987	55,0	39,4	5,6	100,0
1998	48,3	45,1	6,6	100,0
2004 ⁽¹⁾	41,5	51,4	7,1	100,0

Source : O.N.S + Ministère de la Santé.

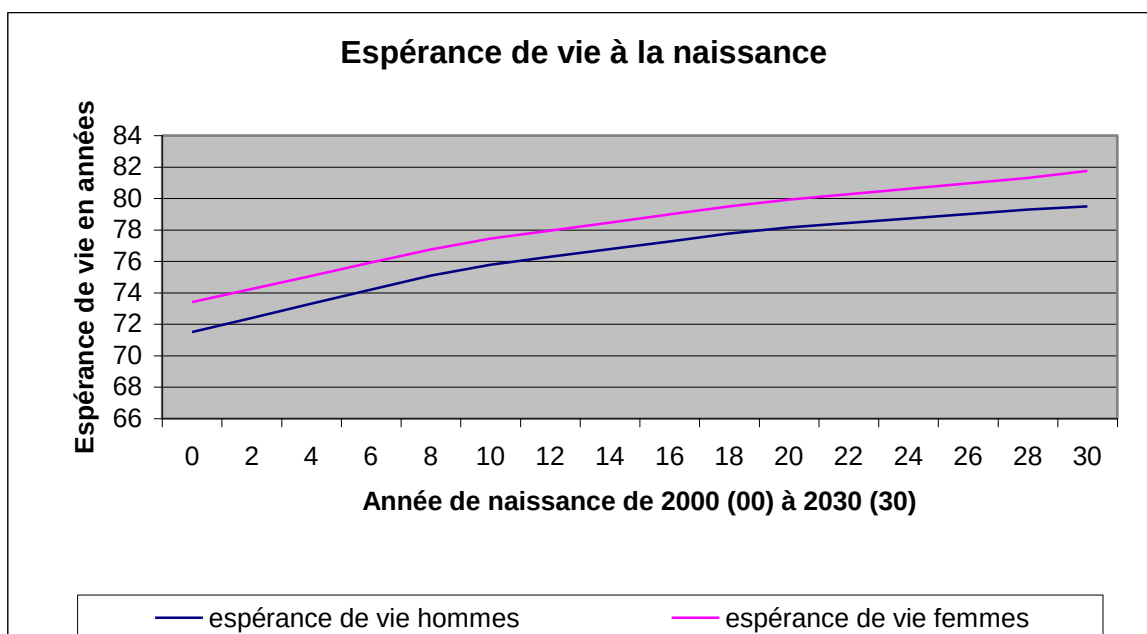
¹ - Les données sont celles obtenues lors des quatre recensements généraux de la population, sauf celles de 2004 qui résultent une estimation de l'Office National des Statistiques (Données statistiques n° 419).

2 – Base cotisante et retraites, éléments de prospective

21. Evolution de la population totale et espérance de vie.



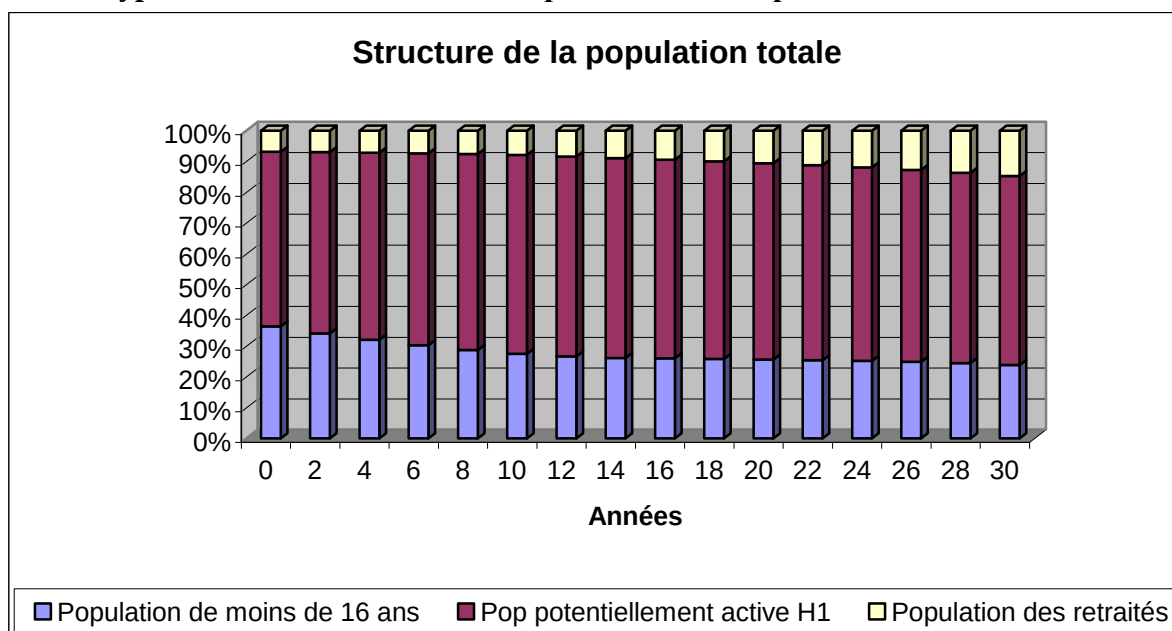
Le diagramme ci-dessus indique que, malgré la baisse du taux de croissance démographique enregistré depuis près d'une décennie, la population algérienne sera multipliée par 1,5 en trente ans, soit entre 2000 et 2030. C'est donc une population qui restera majoritairement jeune pendant toute cette période, ce qui augure de bonnes perspectives pour l'équilibre de la CNR si la situation actuelle, caractérisée par un fort taux de chômage, ne perdure pas.



Cependant, comme l'indique le graphe ci-dessus, l'espérance de vie à la naissance ne cesse d'augmenter. En augmentant la durée de vie prévisible de la population active, elle augmentera du même coup la durée de versement de pensions de retraites aux personnes ouvrant droit à la retraite. Mais cette perspective est quelque peu lointaine puisque la vie active des personnes nées entre 2000 et 2030 se déroulera sur une période qui dépasse largement l'horizon de 2030.

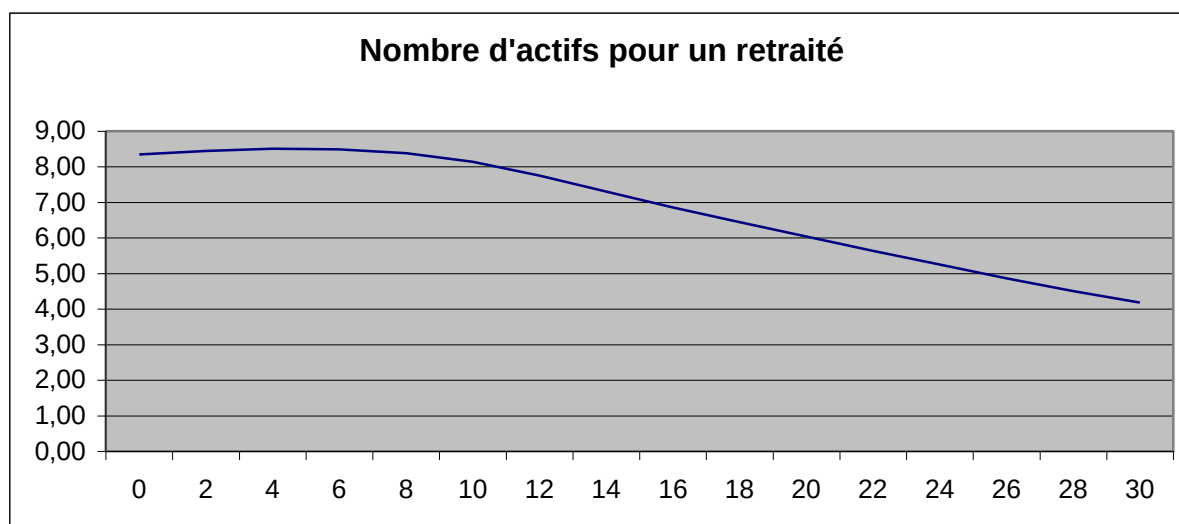
2.2 - Simulations du nombre d'actifs pour un retraité selon différentes hypothèses.

2.2.1 – Hypothèse 1 : le nombre d'actifs potentiel est compris entre 16 et 59 ans révolus.



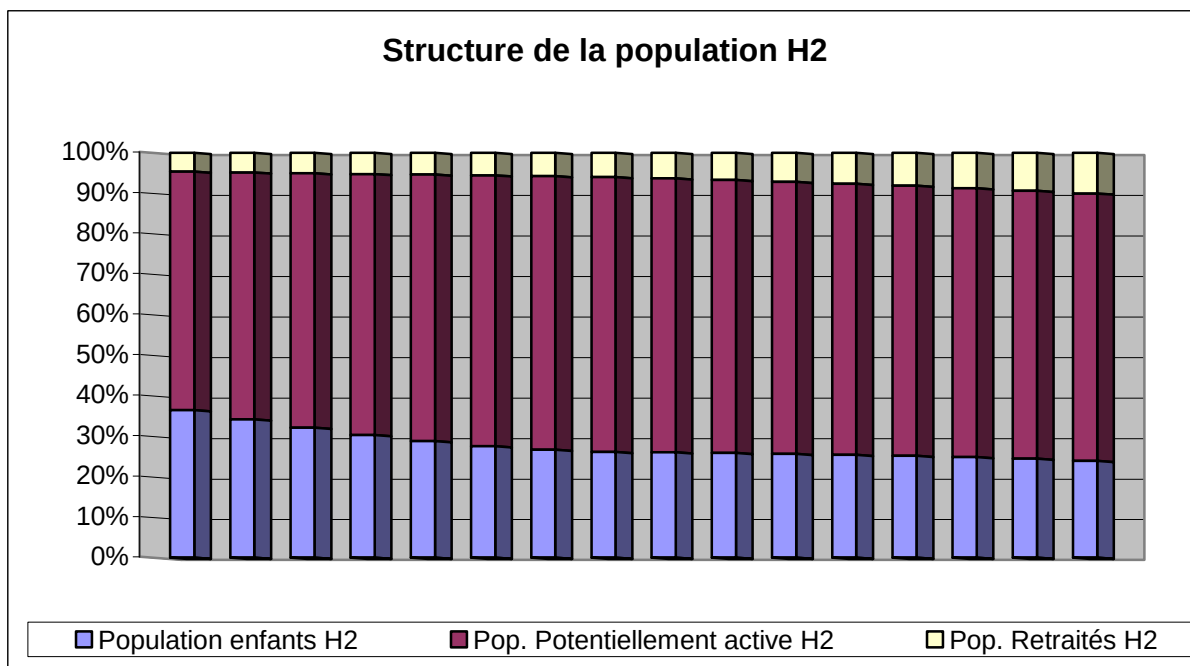
Il apparaît au travers de ce diagramme une tendance lourde au rétrécissement de la classe d'âge des moins de 16 ans révolus (théoriquement non actifs pour cause de scolarité obligatoire) parallèlement à une augmentation très sensible de la population des retraités potentiels de 60 ans et plus (théoriquement sortis de la vie active).

En volume, l'évolution de la population active, située entre ces deux âges, est tributaire de ces deux tendances. Son comportement réel est rendu par le ratio nombre d'actifs pour un retraité. L'évolution de ce ratio est donnée par le graphe ci-dessous.



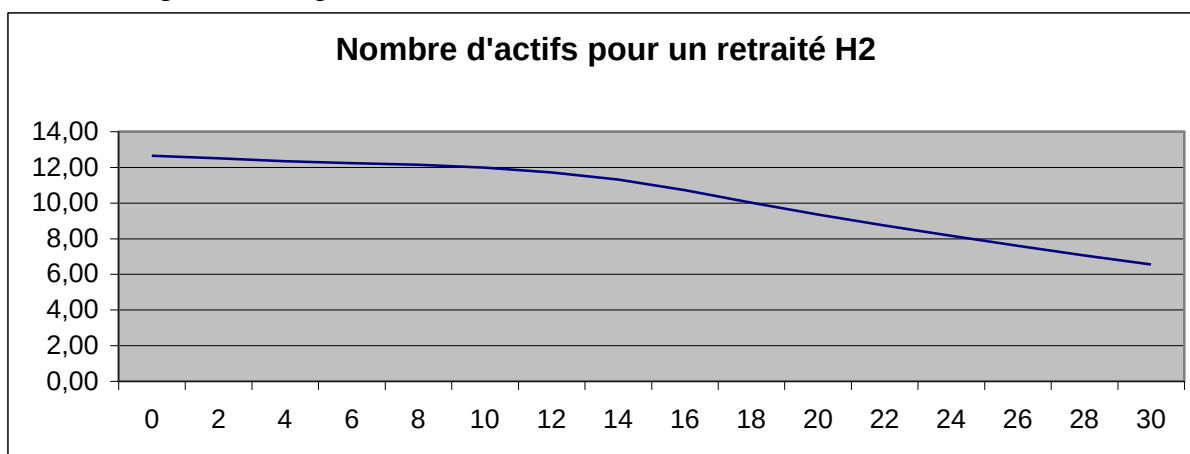
Il apparaît que, entre le début (2000) et la fin (2030) de la période considérée, ce ratio diminue de moitié. La tendance à la baisse de ce ratio est fortement marquée à partir de 2010. Qu'en est-il du comportement de ce même ratio dans les autres hypothèses envisagées dans le présent rapport ?

2.2.2 – Hypothèse 2 : le nombre d'actifs potentiels est compris entre 16 et 65 ans révolus.

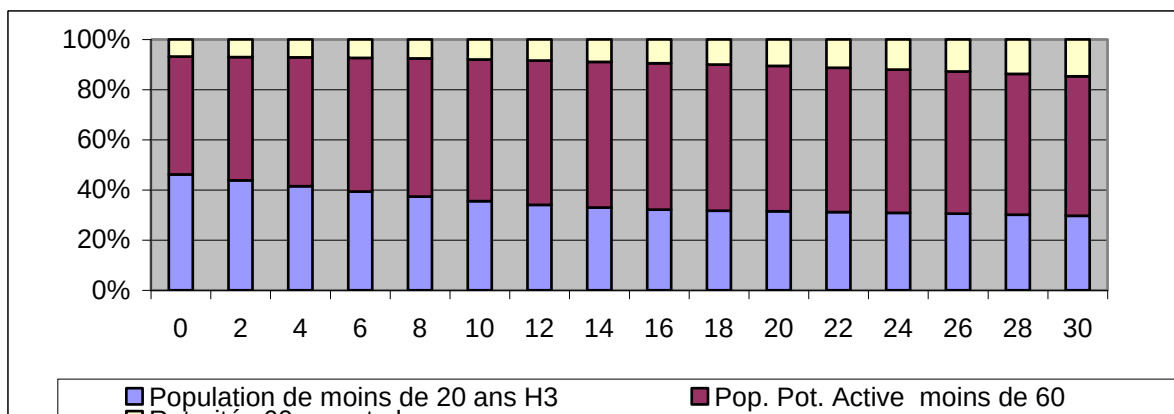


L'hypothèse H2 revient à retarder l'âge de départ à la retraite pour augmenter le nombre d'actifs potentiels comme le montre le diagramme ci-dessus.

Dans cette hypothèse, le nombre d'actifs pour un retraité va varier selon le graphe ci-dessous qui montre la même tendance à la baisse du ratio nombre d'actifs pour un retraité à ceci près que ce ratio passe de près de 13 à moins de 7. C'est une façon envisageable de retarder la rupture de l'équilibre de la CNR.



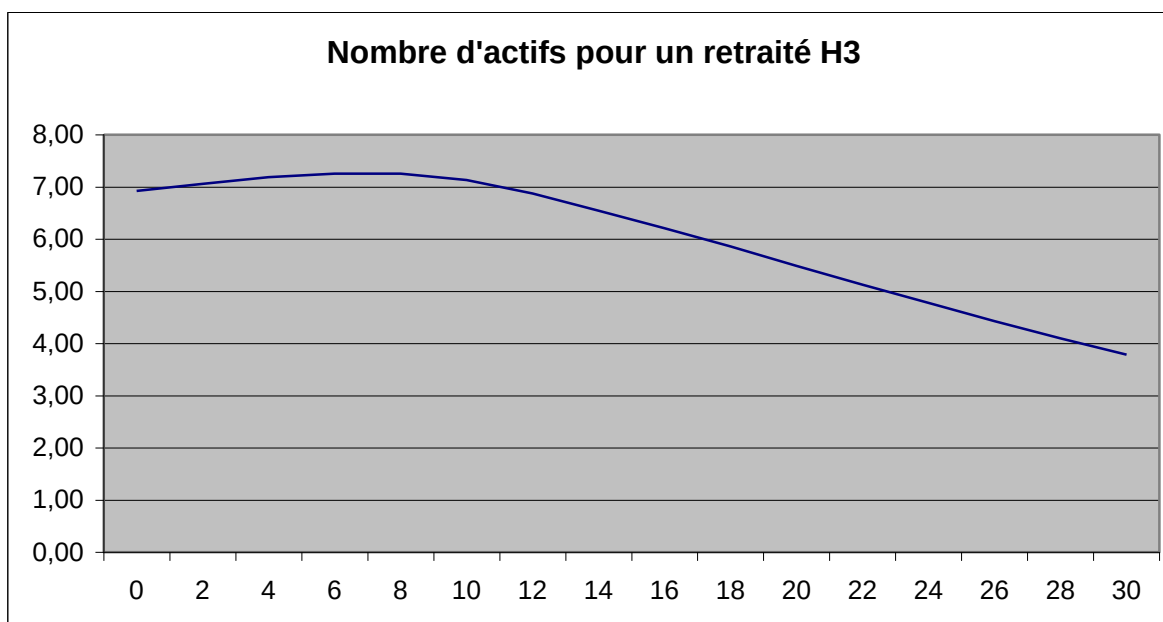
2.2.3 – Hypothèse 3 : le nombre d'actifs potentiels est compris entre 20 et 59 ans révolus.



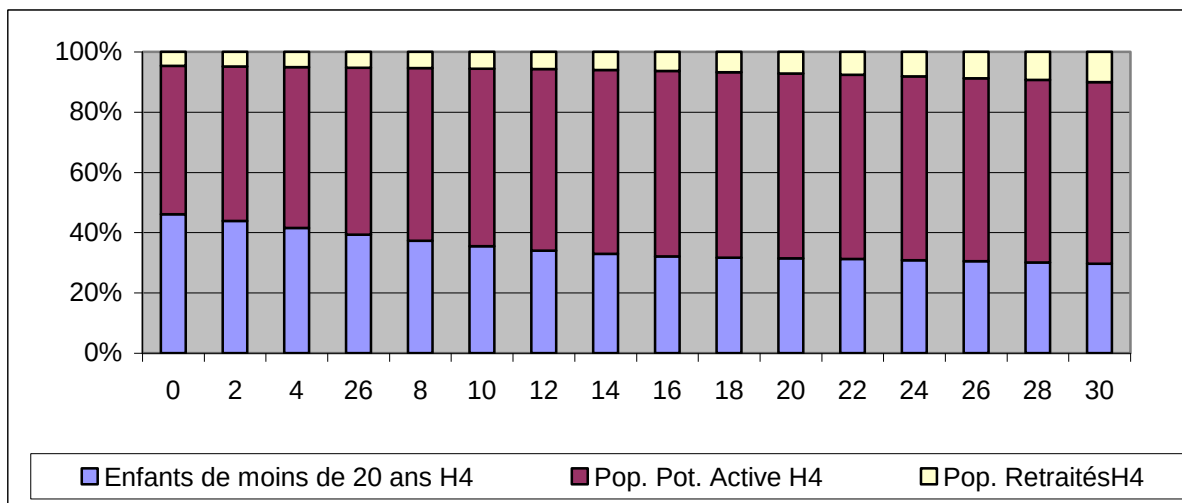
Cette hypothèse envisage le cas le plus favorable socialement parlant, à savoir :

- Le report de l'entrée dans la vie active au-delà de 20 ans, ce qui se justifie par une politique de scolarisation et de formation poussée.
- Le départ à la retraite dès l'âge de 60 ans.

Cette hypothèse ne paraît pas irréaliste dans la mesure où la vie active s'étale sur 40 ans étant donné qu'à l'heure actuelle il suffit de travailler 32 ans pleine pour prétendre à une retraite complète. Du point de vue de l'équilibre de la CNR en revanche, cette hypothèse est la moins favorable. Le graphique ci-dessous montre la détérioration du ratio nombre d'actifs pour un retraité par rapport aux hypothèses précédentes : de moins de 7 actifs pour un retraité en début de période analysée dans le présent rapport, ce ratio passe à moins de 4. Comme dans les hypothèses précédentes, l'année 2010 apparaît comme l'année initiale de la détérioration du ratio.

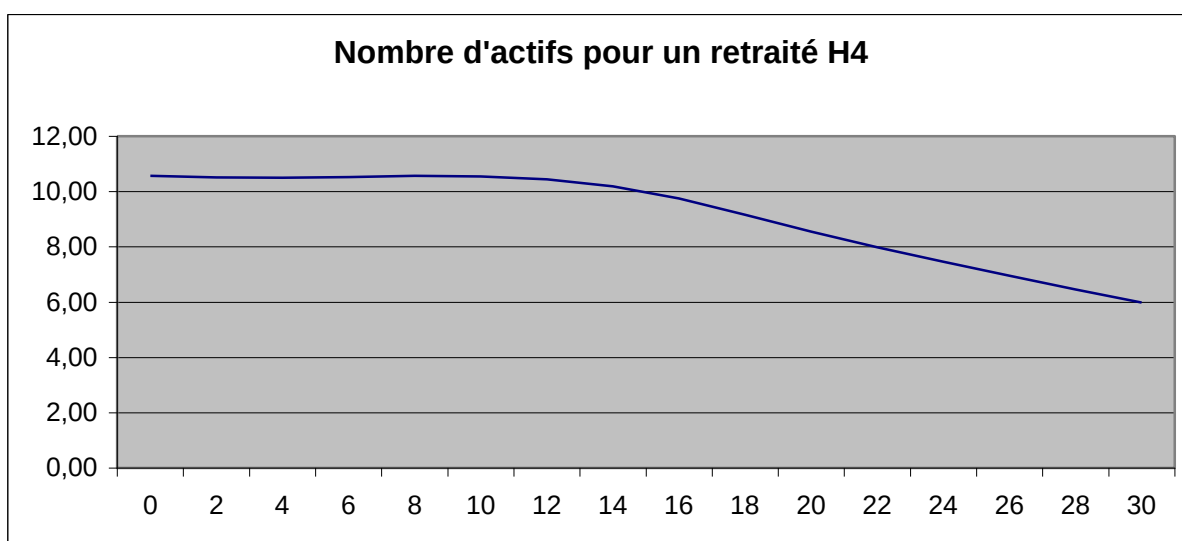


2.2.4 – Hypothèse 4 : le nombre d'actifs potentiels est compris entre 20 et 65 ans révolus.



La dernière hypothèse envisagée tente de concilier l'idée d'une entrée tardive dans la vie active pour les mêmes raisons que celles indiquées dans l'hypothèse précédente tout en reportant à 65 ans révolus l'âge de départ à la retraite comme le montre le diagramme ci-dessus.

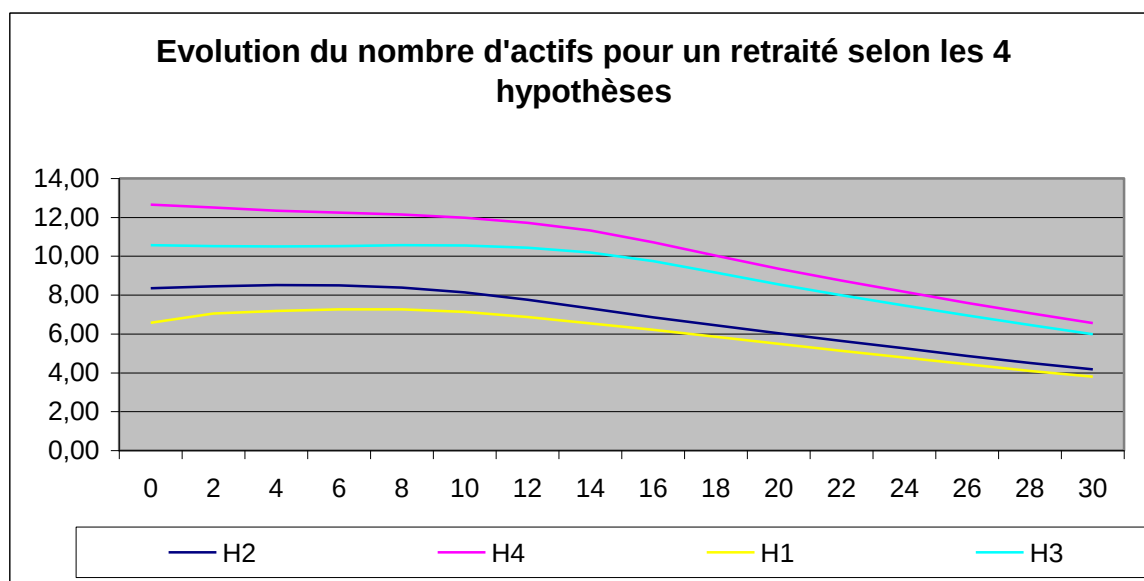
En pareil cas, le ratio nombre d'actifs pour un retraité aura le comportement illustré par le graphe ci-dessous : d'un peu plus de 10 actifs pour un retraité en début de période, ce ratio passe à 6.



Conclusion :

Ainsi que le montre le schéma récapitulatif ci-dessous, l'évolution du ratio nombre d'actifs pour un retraité accuse dans les quatre hypothèses envisagées une tendance nette à la baisse sur la période 2000-2030 et plus particulièrement à partir des 2010 – 2012. Le graphe montre de surcroît une tendance à la convergence des courbes représentant les hypothèses H1 et H2 d'une part et des courbes représentant les hypothèses H3 et H4 d'autre part. Ces deux groupes d'hypothèses correspondent en fait à deux choix de société :

- Le premier (H1 et H2) réduirait la durée de la scolarisation et de formation de façon à faire entrer les jeunes dans la vie active dès l'âge de 16 ans ;
- Le deuxième favoriserait la scolarisation et la formation en reculant l'entrée dans la vie active au-delà de 20 ans.



Si le deuxième choix paraît pénalisant pour l'équilibre de la CNR, il n'en demeure pas moins que, dans le contexte actuel où le développement économique est tributaire de la maîtrise sociétale de la science et de la technologie, il offre de bien meilleures perspectives pour la croissance dont on sait qu'elle conditionne la réalisation des équilibres macroéconomiques à long terme et donc de l'équilibre de la CNR ; celui-ci ne dépendant pas, faut-il le souligner, des seuls paramètres démographiques.

Références :

- Données de l'ONS parues dans *El Waten Economie* de juillet 2006, et dans Liberté (Dossier relatif à la démographie, octobre 2006)
- Larbi Lamri : Le système de sécurité sociale en Algérie.